

Dans le cadre de la passerelle du système classique vers le système LMD, et vu la circulaire n° 06 du 11 octobre 2010, la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie, ouvre une session d'inscriptions d'Ingénieurs d'Etat en Master II recherche dans les spécialités et selon les conditions citées ci- dessous :

CONDITIONS GENERALES D'ACCES AUX MASTERS II RECHERCHE

- L'inscription au Master II recherche est soumise à l'étude des dossiers des candidats. Cette étude tient compte des données et résultats pédagogiques (évaluation, progression, compensation, rattrapage, sanctions disciplinaires, ...) et scientifiques de leurs cursus universitaires.
- Le candidat doit être libre de tout engagement professionnel.
- L'accès au Master II recherche sera prononcé après classement par ordre de mérite.

Masters	Conditions spécifiques	Postes
Biotechnologie Alimentaire (Département d'Agronomie)	Etre titulaire du diplôme d'ingénieur d'état en technologie agro alimentaire- sciences alimentaires nutrition -être titulaire du diplôme d'ingénieur d'état en génie biologique-Nutrition-Technologie Alimentaire et Nutrition -Avoir une moyenne de 12 /20 dans les modules de la spécialité	05
Contrôle de la qualité des aliments (Département d'Agronomie)	- Etre titulaire d'un Ingénieur d'Etat en : Génie biologique - Nutrition-Technologie Alimentaire et Nutrition - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité.	05
Amélioration des productions végétales (Département d'Agronomie)	- Etre titulaire du diplôme d'Ingénieur d'Etat en : Protection des végétaux-Phytotechnie - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité.	05
Génétique et Reproduction Animale (Département d'Agronomie)	- Etre titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en : Production animale - Vétérinaire. - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité.	10
Biotechnologie et Valorisation des Plantes (Département Biologie)	- Etre titulaire d'un Ingénieur d'Etat en : Biotechnologie- Protection des cultures. Ecologie - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité. - Présenter une lettre de recommandation de l'encadreur du mémoire d'Ingénieur.	04
Pharmacotoxicologie (Département Biologie)	- Être titulaire d'un Ingénieur d'Etat en : Génie Biologique – Biologie Cellulaire et Moléculaire – Procédés pharmaceutiques-Biochimie. - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité.	02
Biodiversité et environnement (Département Biologie)	- Etre titulaire d'un Ingénieur d'Etat en Ecologie et pathologie des écosystèmes. - Avoir une moyenne de 12/20 dans les modules de spécialité (Ecopédologie+Ecophysiologie).	04
Bioressources marines (Département Sciences de la mer et de l'aquaculture)	- Etre titulaire d'un Ingénieur d'Etat en Sciences de la mer - Présenter une lettre de recommandation de l'encadreur du mémoire d'Ingénieur.	01
Ressources halieutiques (Département Sciences de la mer et de l'aquaculture)	- Etre titulaire d'un Ingénieur d'Etat en Sciences de la mer - Présenter une lettre de recommandation de l'encadreur du mémoire d'Ingénieur.	01
Production et technologie laitière (Département Sciences Alimentaires)	- Être titulaire d'un Ingénieur d'Etat en Sciences alimentaires - Présenter une lettre de recommandation de l'encadreur du mémoire d'Ingénieur.	05

CONSTITUTION DU DOSSIER

- 1) Une lettre de motivation.
- 2) Un extrait de naissance
- 3) Copie conforme du Baccalauréat.
- 4) Copie conforme du Diplôme d'Ingénieur
- 5) Relevé de notes du cursus universitaire.
- 6) Deux (02) photos.
- 7) Une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat.
- 8) Photocopie d'une pièce d'identité.

La réception des dossiers se fera du **29/11/2020** au **08/12/2020** au niveau des départements respectifs. Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais sera rejeté. Les dossiers ne peuvent être récupérés après le concours.